

# ASSOCIATION DÉFENSE “ CHAPRAIS – ROTONDE ” INFOS

----- Association loi 1901 -----

28 d, Rue de la Rotonde - 25000 Besançon - 03 81 50 60 07. [www.chapraisrotonde.fr](http://www.chapraisrotonde.fr)  
[association@chapraisrotonde.fr](mailto:association@chapraisrotonde.fr)

## BULLETIN N° 35 AVRIL 2008

### **SAMEDI 1<sup>er</sup> Mars 2008 : GROS SUCCES DE NOTRE OPERATION VERITE.**



Notre association a décidé de réagir, le 1<sup>er</sup> mars 2008, à une véritable provocation du promoteur d'un projet d'immeuble au 24 rue de la Rotonde, immeuble contesté qu'il a baptisé “ VIA ROTONDA ”.

“ ICI JE PEUX PRESERVER MON INTIMITE.. ” vantait une publicité, alors que les immeubles PROMOGIM montent à quelques mètres de ce projet et que ceux du 22 Rue de la Rotonde et du 28 rue de la Rotonde bordent ce petit terrain enclavé.

Ne s'agirait-il pas de publicité mensongère ?

Dans une plaquette, concernant divers projets immobiliers, on peut lire en ce qui concerne la “ VIA ROTONDA ” : “ Dans un clos tranquille et préservé, rue de la Rotonde, nous construisons la résidence Via Rotonde, une petite résidence de prestige confidentielle... ”

C'est pourquoi, le samedi 1<sup>er</sup> mars après-midi, alors que la météo s'était remise au beau, spécialement pour nous, l'association avait donné rendez-vous à ses adhérents afin de matérialiser, avec des ballons, la hauteur de 14 m 50 de ce projet et concrétiser visuellement l'inscription de l'immeuble “ Pierre et Vie ” dans son environnement.

FR3 Besançon, l'Est Républicain, l'Hebdo de Besançon ont réalisé prises de vue, photos et reportages soulignant l'action que nous menons depuis 10 ans, contre cet entassement urbain.

## **INTIMITE OUI ! PROMISCUITE NON !**

Inscrit sur une banderole apposée sur les lieux résume bien cette situation paradoxale...

### **DEPOT DU RECOURS DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE NANCY, le 6 mars 2008.**

Comme l'Assemblée Générale Extraordinaire nous en avait donné mandat (voir précédent bulletin), nous avons déposé ce recours dans les délais prévus par la loi. Ce recours démontre l'impossibilité, à notre sens, pour le promoteur de respecter la réglementation qui s'impose à ce type d'immeuble en matière de prévention et de lutte contre l'incendie, réglementation précisée dans l'arrêté du 31 janvier 1986.

Illustré par des plans précis et de nombreuses photos, ce recours préparé avec notre avocate Maître Bérengère CHENIN, a pour ambition de donner à voir la situation exacte du terrain et du projet d'immeuble “ Pierre et Vie ”.

Nous attendons le jugement sereinement.

## **LES ELECTIONS MUNICIPALES ET LES QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS.**

Notre association a rejoint le “ Collectif pour le Cadre de Vie de Besançon ” dont elle est cofondatrice avec l'association des Vaîtes, le Comité de quartier des Montboucons, le collectif des habitants des Montboucons et celui de la rue du Docteur Mouras. Un autre collectif des habitants de Montrapon nous a rejoint depuis.

Après un communiqué de presse annonçant cette création en décembre 2007, le Collectif Cadre de Vie a décidé de poser des questions aux différentes têtes de liste aux élections municipales.

Des questions générales sur l'urbanisme et les déplacements urbains pour lesquelles vous pouvez prendre connaissance des réponses sur notre site **internet : [www.chapraisrotonde.fr](http://www.chapraisrotonde.fr)**

Mais aussi des questions plus particulières à chaque quartier. C'est ainsi que 6 questions posées concernent les Chaprais. Vous pouvez également prendre connaissance des réponses sur notre site. Nous publions ci-après celles de Jean-Louis Fousseret, notre Maire :

# ASSOCIATION DÉFENSE “ CHAPRAIS – ROTONDE ” INFOS

----- Association loi 1901 -----

28 d, Rue de la Rotonde - 25000 Besançon - 03 81 50 60 07. [www.chapraisrotonde.fr](http://www.chapraisrotonde.fr)  
[association@chapraisrotonde.fr](mailto:association@chapraisrotonde.fr)

**1.- La première concerne la révision du P.L.U sur le quartier :** En effet, l'essentiel des rues des Chaprais sont classées en zones UB redécoupées en 4 sous zones qui prévoient une hauteur qui varie de 10 m (R+2) à 19 m (R+4+attique) ; il n'y a pas de coefficient d'occupation des sols...

**Jean-Louis Fousseret juge** “ *que ce n'est pas d'actualité* ”.

**2.- Pour conforter le commerce, l'artisanat et les services....**

**Jean-Louis Fousseret** “ *est favorable au stationnement minute, au ravalement des façades* ”.

**3.- En ce qui concerne l'aménagement des terrains des anciens entrepôts POMONA :**

**Le Maire est** “ *d'accord pour associer la population concernée du devenir de cette zone* ”.

**4.- En ce qui concerne les mesures concrètes de protection contre la pollution générée par les lignes SNCF et le dépôt des machines TER rue Résal :**

**Le Maire nous** “ *renvoie à la SNCF et au Préfet mais fera effectuer des mesures sonores* ”.

**5.- En ce qui concerne la création d'une nouvelle voie de liaison** entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort (voie prévue dans le Plan de Déplacements Urbains) :

“ *Il informera et associera la population dans le cadre du conseil de quartier (qu'il veut ouvrir aux associations)* ”.

**6.- En ce qui concerne l'adoption d'un plan de réfection des trottoirs et chaussées du quartier :**  
*Même position qu'au point 5.*

## APRES LES ELECTIONS MUNICIPALES

Nous avons adressé nos félicitations au maire, à ses adjoints et à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur élection.

Et à chaque adjoint concerné, nous avons adressé un rappel des promesses du Maire sur les questions évoquées en indiquant que malgré nos différences d'analyse sur le PLU, nous étions prêts, sur ces points concrets, à un dialogue constructif et courtois. Nous attendons la suite....

## APRES LES ELECTIONS CANTONALES

Nous avons adressé nos félicitations à Eric ALAUZET, notre nouveau conseiller général qui a choisi de répondre à nos questions après son élection. (Voir notre site, rubrique : Actualité en bref).

-§-

## COTISATIONS 2008

Vous êtes déjà nombreux à avoir acquitté votre cotisation pour 2008 et vous en remercions.

Merci aux autres et aux nouveaux adhérents, d'adresser leur chèque :

20 euros pour la cotisation de base

40 euros pour les bienfaiteurs...

A notre trésorière : Chantal Chevillard, 28 d. Rue de la Rotonde 25000 Besançon.

(Chèque libellé à l'ordre de l'association)

Le bureau

Nouveau sur le site web :

<http://chapraisrotonde.fr>

L'actualité du quartier, les portraits de ceux qui font les Chaprais, rubriques histoire, embellissements etc...N'hésitez pas à écrire [association@chapraisrotonde.fr](mailto:association@chapraisrotonde.fr)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.